



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directions des services départementaux
de l'éducation nationale
Vie pédagogique premier degré



Éducation à la responsabilité en milieu scolaire

Publié le 15/09/2018 – Mis à jour le 14/01/2019

La présente circulaire a pour objet d'en préciser les conditions de mise en œuvre dans une démarche d'éducation à la responsabilité en milieu scolaire.

Cette éducation se construit à partir de situations d'apprentissage qui s'ancrent dans les programmes, s'exercent dans la vie scolaire et prennent pleinement sens dans la vie quotidienne des élèves. C'est ainsi que les enseignants, les personnels d'éducation et les personnels de santé et toute personne exerçant ou intervenant dans l'école ou l'établissement, en étroite collaboration avec les partenaires concernés, pourront contribuer efficacement à ce que les élèves adoptent progressivement des comportements de citoyens responsables.

La [circulaire 2006-085 du 24 mai 2006](#) relative à l'éducation à la responsabilité et qui précise les conditions de mise en œuvre d'une éducation à la sécurité en milieu scolaire.

Date :

14/01/2019

M.A.J. le 14/01/2019

Dans cette rubrique

- [Aspects réglementaires](#)
- [Pistes pédagogiques](#)

Pour plus d'information

- **Contact :** securite.1d44@ac-nantes.fr
- [Coordonnées et compositions de la commission pédagogique sécurité 44](#)